

PRÉREQUIS

Titulaire de l'attestation de réussite aux Bases en Prévention des Risques Professionnels (module e-learning INRS gratuit).

PUBLIC

Formateurs et personnels d'établissements.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

→ 4 jours/4 jours/4 jours/2 jours avec une intersession d'environ 1 mois entre chaque module.

ORGANISATION

De 5 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs de formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS formés au dispositif ALM.

ÉVALUATION

Délivrance du certificat de Formateur PRAP 2S de l'Assurance Maladie (après réussite aux épreuves certificatives INRS), valable 3 ans. Remise également d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation (conformément au Code du travail).

TARIF INTER : 3 234 €

CALENDRIER DES DATES INTER 



Objectif

Devenir Formateur PRAP 2S pour accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention et former les salariés à devenir des acteurs de la prévention.

— EN RÉSUMÉ

La formation «Formateur PRAP 2S» se destine aux personnels des structures des secteurs sanitaires et social et médicosocial souhaitant assurer des formations en prévention des risques liés à l'activité physique et accompagner les structures dans la mise en œuvre et l'animation de leur démarche de prévention.

À l'issue de la formation, les stagiaires auront les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer des prestations de qualité certifiantes auprès de l'INRS.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage.

— PÉDAGOGIE > 60% pratique, 40% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : expérimentations pratiques, travaux en sous-groupes, jeux de rôles, applications concrètes.
- Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.

Le programme

1 Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques

A Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques professionnels.
- Les conséquences des risques dans la structure : santé, travail et performance.
- Les croyances et réalités entourant la santé et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les notions d'accident du travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.

B Inscrire son action dans une démarche de prévention

- Appréhender une conception globale de la prévention dans son entreprise.
- Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'entreprise.
- Impulser une approche participative de la prévention.

Déterminer les rôles et actions clés de chaque membre du personnel.

C Assurer un rôle de conseiller de prévention auprès de la direction

- Proposer une méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques.
- Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels.
- Fédérer le personnel par des actions de communication et de sensibilisation.
- Accompagner l'établissement dans l'évaluation de ses besoins en prévention.
- Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés.
- Promouvoir le projet de prévention.

2 Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

A Les facteurs de risques de chutes, d'accident de manutention et de TMS

- Les techniques de prise de hauteur pour observer le travail.
- Les limites du corps humain : anatomie,

physiologie et pathologie.

- Les facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer les contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les situations à risque complexes.
- Utiliser des outils de recherche d'améliorations préventives.
- Élaborer des compléments ponctuels d'améliorations aux propositions des acteurs.
- Participer à la hiérarchisation des risques professionnels.

B Maîtriser l'utilisation et l'explication des mobilisations préventives

- Expliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Connaître et utiliser les mouvements naturels du corps humain.
- Expliquer les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques.

- Connaître les finalités et limites des aides techniques et savoir justifier leur utilisation.

C Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement

- Les méthodes d'organisation, conduite et suivi de réunion.
- Adopter une communication transparente, opérationnelle et informative pour animer la démarche.
- Entretenir au quotidien la culture prévention.
- Maîtriser le travail en réseau et les leviers de mobilisation du personnel.
- Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail.

3 Mettre en œuvre et argumenter un accompagnement à la mobilité

- Déterminer si la personne aidée peut réaliser seule son déplacement.
- Prendre en compte la situation d'accompagnement.
- Guider la personne aidée.
- Respecter les étapes du déplacement naturel.
- Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère.
- Illustrer les liens entre l'accompagnement

mis en œuvre et le schéma décisionnel.

4 Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

A Les conditions d'apprentissage chez l'adulte

- Les différentes préférences cérébrales.
- Les conditions d'apprentissage clés chez l'adulte.
- Les phases de l'apprentissage chez l'adulte.
- La chronobiologie de l'adulte en formation.

B Construire un déroulé pédagogique adapté et performant

- Élaborer des objectifs pédagogiques sur la base des compétences à acquérir.
- Identifier les savoirs fondamentaux en rapport avec les compétences voulues.
- Tenir compte des processus d'apprentissage dans l'élaboration de son déroulé pédagogique.
- Savoir construire une séquence pédagogique.
- Déterminer des indicateurs de réussite adaptés aux objectifs pédagogiques.

C Optimiser la transmission par une pédagogie performante

- Adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs et aux différents publics.

- Faire varier les techniques pédagogiques pour favoriser la mémorisation et la compréhension.
- Élaborer des supports pertinents pour le formateur et pour les stagiaires.
- Varier de manière optimale les formes d'évaluations en formation.

D Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

- Les moyens matériels et organisationnels nécessaires à la formation.
- Participer à l'habilitation INRS de l'établissement ou de l'organisme de formation.
- Découvrir l'outil FORPREV et maîtriser sa mission de certification des acteurs formés.